Programme de Formation

Gestionnaire de l'Entreprise Artisanale du Bâtiment

Organisation

Durée : 444 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Artisans et salariés du bâtiment, dirigeants et professionnels concernés par la thématique de la formation.

Objectifs pédagogiques

Acquérir et mettre en œuvre les compétences nécessaires pour gestionnaire de l'entreprise artisanale du bâtiment.

Description

63,5 jours (444,5 h) sur environ 2 ans ; Journée de lancement (1 jour) ; BLOC 1 • Organisation comptable et suivi juridique et fiscal (14 jours) : Comptabilité générale (introduction à la comptabilité ; opérations comptables de fin d'exercice ; bilan et compte de résultat ; logiciel de comptabilité) ; Outils juridiques et fiscaux (statut des entreprises ; fiscalité des entreprises et veille juridique et fiscale ; les étapes clés dans la vie des entreprises en matière juridique et fiscale ; le droit de la famille et ses conséquences pour l'entreprise artisanale) ; Module transverse et épreuve ; BLOC 2 • Gestion économique et financière (17 jours) : Analyse de la rentabilité (analyse et seuil de rentabilité ; coût de revient horaire et prix de vente ; seuil de rentabilité d'un chantier) ; Analyse financière (introduction à l'analyse financière ; ratios ; démarche d'analyse financière) ; Trésorerie, budget et tableaux de bord (trésorerie et gestion budgétaire ; tableaux de bord ; financement des entreprises ; logiciel de devis et factures) ; Module transverse et épreuve ; BLOC 3 • Gestion administrative et commerciale (19 jours) : Utilisation des outils bureautiques, logiciels et applicatifs (traitement de texte ; tableur ; intelligence artificielle générative) ; Gestion administrative (appels d'offre et règlementation commerciale ; la gestion des données numériques et papier ; planification ; prestataires et partenaires de l'entreprise) ; Gestion commerciale (communication et usage des outils ; mise en œuvre d'une démarche commerciale ; satisfaction client et traitement des réclamations ; dossier de certification et financements) ; Module transverse et épreuve ; BLOC 4 • Gestion RH et développement des compétences (10 jours) : Recrutement et intégration des collaborateurs ; Administration du personnel (communication interne ; rémunération et bulletin de paie ; obligations sociales ; gestion des parcours) ; Politiques SST, RSE et qualité (santé, sécurité au travail ; RSE et démarche qualité) ; Module transverse et épreuve ; Préparation à l'oral et finalisation du dossier d'entreprise (2 jours) ; Soutenance orale (0,5 jour) devant un jury de professionnels et de membres de la CAPEB

Prérequis

Aucun prérequis particulier, sauf compétences de base dans le métier concerné.

Modalités pédagogiques

L'approche terrain est privilégiée ainsi que l'application directe sur les données de l'entreprise ; Échanges collectifs, diaporamas ; Travaux en sous-groupes ; Quiz, mises en situation, exercices ; Études de cas ; Création d'outils, de matrices ; Projets d'améliorations dans l'entreprise par des actions concrètes ; Un suivi individualisé tout au long de votre parcours ; Un accompagnement à la rédaction de votre projet professionnel ; Une préparation à la soutenance orale

Moyens et supports pédagogiques

Diaporama et supports de formation ; documents techniques/réglementaires ; études de cas ; supports numériques.

Modalités d'évaluation et de suivi

Positionnement initial : Entretien individuel et questionnaire préalable pour valider les prérequis, définir le parcours et ajuster les aménagements.

En cours de parcours (Contrôle continu) : Évaluations formatives à l'issue de chaque module (exercices d'application, études de cas sur les données réelles de l'entreprise).

Évaluation sommative (Validation des blocs) : Rédaction d'un dossier professionnel/d'entreprise et épreuve écrite pour chacun des blocs de compétences du Titre.

Certification finale : Soutenance orale du projet professionnel devant un jury paritaire de professionnels du bâtiment.

Sanction : Dépôt et délivrance du Titre RNCP [GEAB / REAB] (Niveau [4 / 5]) ou attestation de réussite aux blocs validés.

Informations sur l'accessibilité

Nos formations sont adaptables aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement (pédagogique, matériel ou d'évaluation), contactez notre Référente Handicap :: Mme Karen HOUALET, 02.99.85.51.29 / pedagogie@arfab-formation.fr